

Magazine d'informations municipales  
Février 2021 / N°88



# ONDRES



## À LA UNE

**Collecte de sapins : une année record ! (p. 4)**

**Solidarité : Des colis de bonne année et des heureux ! (p. 7)**

**Transport : Ondres intègre le syndicat des mobilités du Pays basque (p. 8)**

**Dossier : « Budget : de l'état des lieux à la stratégie » (p. 13 à 17)**

**Conseil des jeunes : les candidatures sont ouvertes ! (p. 18)**

## Sommaire

### 04. Environnement & cadre de vie

Tour d'actualité du service espaces verts  
Rappel : du bon usage des points tri  
Collecte de sapins : une année record !

### 05. Mairie

Les délibérations du Conseil municipal du 3 décembre 2020  
Solidarité : des coffrets de bonne année et des heureux !  
Crise sanitaire : des vœux partagés en vidéo  
Transport : Ondres intègre le syndicat des mobilités de la Communauté du Pays basque  
Inondations : la commune à vos côtés  
Information communale : un nouveau site internet pour Ondres  
Une navette solidaire bientôt en circulation à Ondres  
Une nouvelle permanence « Ma commune, ma santé »

### 10. Expression politique

Expression des groupes politiques

### 11. Économie

MAM en scène : une Maison d'Assistante Maternelle à la zone Labranère  
Elisabeth Rigouste - conseillère immobilière : « Être là pour accompagner et faciliter ces moments importants de la vie »  
François Baz et son Foodtruck Pan'cho : kebabs et tacos 100% maison à Ondres !  
Philippe Hervet - conseiller immobilier : Offrez-lui un café pour parler de votre projet !  
Julien Lagraulet - Jena électricité : l'électricité, mais aussi l'Audio avec un grand A

### 13. Dossier : « Budget : de l'état des lieux à la stratégie »

Éditorial de M. Serge Arla  
L'analyse financière rétrospective  
L'analyse financière prospective

### 18. Jeunesse et sports

Vendredi c'est défis : les gagnants sont...  
Atelier visio du PIJ : 12 jeunes présents pour parler de Parcours Sup  
Festival international du Film de l'éducation : une étape Ondraise en mars  
Les bouchons d'amour : une collecte éco-responsable et solidaire au Centre de loisirs  
Conseil des jeunes : les candidatures sont ouvertes !  
Des activités sportives à la pause méridienne et les mercredis  
Le LAEP : à Ondres, le lieu dédié à la parentalité !  
Des masques transparents pour le personnel de la crèche

### 20. Culture

Le Gascon en partage  
Noël 2020 : un peu de magie tout de même...  
Une « Nuit de la lecture » en numérique  
Que vous réserve « Regards de femmes » ?

### 22. État civil

### 24. Vie locale

Dance No Limit : en attendant la reprise...  
FEPO : le mot du président  
Les échos d'Éclat

### 25. Agenda

L'agenda mars et avril 2021  
Une nécessaire adaptation des rendez-vous au contexte sanitaire

### 26. Informations pratiques

Info conso de la CSF : la vignette Crit'air et les zones de circulation  
Moustique tigre : comment s'en prémunir !  
Un problème de réseaux (eau, électricité...) sur la voie publique : que faire ?  
Covid-19 : informations vaccination

### 28. L'actualité ondraise en images !



**Directrice de la publication :** Éva Belin. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises. **Maquette et impression :** Groupe Le nouvel R. **Distribution :** DG Distribution, Tarnos. Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. Dépôt légal : à parution.

**Contact :** Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr

*La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.*



## ÉDITORIAL

### Un vent de nouveautés...

À l'heure où nous mettons sous presse, le mois de janvier 2021 vient, déjà, de tirer sa révérence et voilà que s'ouvre février avec toujours autant de pluies. Comment ne pas évoquer, en effet, les pluies torrentielles qui se sont abattues sur notre commune depuis décembre 2020, entraînant d'irréversibles montées et débordements des nappes phréatiques, déjà remplies des précédents épisodes pluvieux de l'automne.

Certains d'entre vous ont été touchés de plein fouet par cette montée du niveau de l'eau souterraine, notamment dans le secteur de la plage, des Pins d'Ondres ou de la Laguibe. La commune, les pompiers de Saint-Martin de Seignaux, le SDIS se sont démenés pour aider à surélever des meubles ou encore pour pomper l'eau, mais la tâche demeure ardue tant que les pluies ne faiblissent pas.

Outre la météo, ce mois de février s'ouvre aussi, hélas, avec toujours autant de mesures liées au contexte sanitaire. Pour chacun, les mois passent et cette situation pèse sur le quotidien, sur le moral, aussi. Ici, ou ailleurs, l'actualité des communes est également bouleversée avec notamment des activités culturelles, événementielles, associatives réduites au strict minimum permis. Au sein de la mairie d'Ondres, face à cette situation à laquelle nous devons nous adapter, nous avançons toutefois et gardons le cap, en vue d'insuffler un vent de nouveautés et de bonnes nouvelles malgré ces contraintes.

C'est ainsi que vous pourrez découvrir, au sein de ce numéro, de nombreuses innovations en termes de services proposés aux administrés mais aussi en termes d'outils d'information et d'accès aux services.

En effet, grande nouvelle : le site internet de la commune fait peau neuve ! Dès cette mi-février, il sera accessible à l'adresse que vous connaissez déjà, [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr).

En seulement quelques clics, vous trouverez désormais toute l'actualité de la ville, son agenda, ses services... le tout autour d'un design moderne et aéré, parfaitement adapté à un usage sur mobile ou tablette également. Dans ce magazine et sur cette interface en ligne repensée pour vous, vous découvrirez aussi des nouveaux services solidaires : la navette solidaire qui débutera dès que le contexte sanitaire le permettra et les permanences « Ma commune, ma santé » qui ouvriront dès mars 2021. Dans ce vent de nouveautés, rendez-vous aussi à la rubrique économie qui, dans ce numéro, s'étale – comme rarement – sur deux pages, preuve de l'essor croissant d'entreprises sur notre territoire. Enfin, cette édition du magazine « Info Ondres » fait la part belle à son dossier central qui porte sur le budget, et plus précisément sur le bilan de l'audit financier sur lequel nous nous étions engagés durant notre campagne. Au cœur de ces pages, retrouvez tout d'abord une analyse financière rétrospective de ces dernières années, puis une analyse financière prospective sur le mandat en cours. Enfin, ce dossier se clôture sur un focus relatif à l'adhésion de la commune d'Ondres au Syndicat des mobilités. Un projet de campagne également, dont la nouvelle nous réjouit et qui facilitera la mobilité sur notre territoire !

**Éva BELIN**  
Maire d'Ondres

## TOUR D'ACTUALITÉ DU SERVICE ESPACES VERTS

Dans ce numéro du magazine municipal, arrêtons-nous sur l'actualité du service espaces verts. Un service communal de terrain qui, toute l'année, prend soin de notre cadre de vie ! La commune d'Ondres compte de nombreux espaces verts à soigner, entretenir, créer, tailler, protéger, désherber, etc. tout au long de l'année. Pour réussir cette mission qui s'accroît d'années en années (développement de nouveaux espaces verts et naturels, changements des règles sanitaires...), depuis 2018, la commune a fait le choix d'organiser l'entretien de ses espaces d'un côté par le service espaces verts de la commune, mais



aussi en complément par une entreprise sous-traitante pour une partie de la tonte (la société ID Verte). Le reste des actions (outre la tonte) est intégralement réalisé par le service municipal dédié qui accomplit, au fil des saisons, les actions nécessaires au paysage ondrais. En ce moment, lorsque

vous les croisez, ils travaillent notamment à la taille des massifs arbustes et vivaces, au désherbage et paillage, puis très prochainement à la préparation de la plage, aux tailles de haies du printemps, aux nouvelles créations. Enfin, outre cette organisation quotidienne, le service espaces verts poursuit des projets au long cours. « Dans les cartons », la suite de l'engazonnement du cimetière, l'aménagement d'un espace vert devant la ludo-bibliothèque, l'aménagement également du carrefour aire de camping-cars et du rond-point Lartec. Enfin, il est prévu une reprise du massif en bordure de la RD 810. Un joli programme à venir ! ■

## RAPPEL : DU BON USAGE DES POINTS TRI

La commune d'Ondres dispose de 8 points tri et de très nombreux lieux de collectes des ordures ménagères qui sont ramassées par le Sitcom 40. Ainsi, avec ce maillage du territoire communal (qui évolue au fur et à mesure de l'évolution de la ville), chaque administré a à proximité un point pour jeter ses ordures et permettre la valorisation des déchets recyclables par le tri. Or, il est parfois constaté qu'un mauvais usage est fait des points tri ou de collectes, comme

cela a été le cas de façon répétée à la résidence Mayna. Aussi, chacun est appelé à veiller à respecter le bon usage de ces espaces collectifs qui contribuent au bien vivre ensemble et à Ondres. Vous pouvez retrouver en ligne sur le site sitcom40.fr le guide du tri à télécharger ou demander un guide en mairie rappelant les grands principes. À noter, pour rappel, que les points tri ne sont pas des déchetteries et qu'il ne faut pas y déposer les encombrants, déchets

végétaux, cartons, etc. Trois déchetteries se situent à proximité d'Ondres, celle de Labenne, de Saint-Martin de Seignanx et celle de Tarnos (qui rouvre le 20 février). ■



## COLLECTE DE SAPINS : UNE ANNÉE RECORD !

Comme de coutume en début d'année, vos sapins ont été collectés afin de permettre d'entretenir et de protéger un des pans de notre patrimoine communal naturel : le cordon dunaire. Ces sapins, après avoir rendu les petits et grands enfants heureux durant les fêtes de Noël, acquièrent ainsi une toute nouvelle vie en capturant le sable

de nos plages permettant ainsi de combler les trous formés dans la dune. Nos dunes sont ainsi protégées et retrouvent leurs formes naturelles. Et cette année, en prime, le nombre record de sapins collectés a permis de renforcer très correctement la dune. En effet, cette année, nous passons pour la première fois le cap des 500 arbres.

522 sapins au total ont été collectés entre les communes d'Ondres et Saint-Martin de Seignanx, que les services techniques de ces deux communes ont installé sur site le 28 janvier dernier. Les élus remercient d'ailleurs M. Jean-Michel Ribes pour le prêt de sa remorque qui a permis de transporter les sapins. Retour en images ! ■



## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2020

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, la décision suivante. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

### 1 Présentation des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante, qu'en application de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement doit lui être présenté. Ce rapport est notamment destiné à l'information des usagers. Considérant que les compétences en matière de distribution de l'eau potable et en matière d'assainissement collectif et non collectif, sont exercées par le Syndicat d'Équipement des Communes des Landes (SYDEC), c'est à ce dernier d'établir lesdits rapports sur l'exercice 2019. Il est précisé que ces rapports sont mis à la disposition du public, Le Conseil Municipal,

**PREND ACTE** de la présentation des rapports annuels 2019 sur la qualité et le prix du service public de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif, établis par le SYDEC. ■



### 2 Aménagement esthétique urbain - SYDEC RD 810 et rue Etienne Castaings

M<sup>me</sup> le Maire rappelle au Conseil Municipal, ses délibérations en date du 28 septembre 2018 relatives :

- À la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage avec le Département des Landes pour la réalisation de travaux routiers sur la RD 810, pour un montant de 40 000 € HT.
- À la signature d'une convention relative à la réalisation de ces travaux avec la SCCV. Les Patios de Lastrade représentée par la SAS PROMOTION PICHET afin que cette dernière rembourse à la commune le montant des travaux routiers générés par le permis de construire.

Appelé à se prononcer et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, **APPROUVE** le projet ci annexé présenté par le SYDEC pour un montant estimatif de 20 567 €,

**S'ENGAGE** à rembourser au SYDEC le montant de la participation communale de 20 567 € sur fonds libres.



**CHARGE** Madame le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

**DIT** que les crédits sont prévus au Budget Primitif 2020.

*Pour compléter cet aménagement urbain au droit de l'opération immobilière PICHET, il y a lieu de réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux aériens existants. À cet effet, M<sup>me</sup> le Maire a présenté lors de ce Conseil municipal l'étude correspondante établie par le SYDEC, dont le montant de la participation communale s'élève à 20 567 €. ■*

## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DÉCEMBRE 2020 (suite)

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, la décision suivante. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

### 3 Aménagement esthétique urbain - SYDEC Chemin du Claous

La commune d'Ondres envisage de réaliser l'enfouissement des réseaux aériens et la création d'un éclairage sur le chemin du Claous, au droit de la partie urbanisée. Le montant de la participation communale de ces travaux établi par le SYDEC s'élève à 72 661 €.

Appelé à se prononcer et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, **APPROUVE** le projet présenté par le SYDEC pour un montant estimatif de 72 661 €, **S'ENGAGE** à rembourser au SYDEC le montant de la participation communale de 72 661 € sur fonds libres.

**CHARGE** Madame le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

**DIT** que les crédits seront prévus au Budget Primitif 2021.

*En introduction, M<sup>me</sup> le Maire a rappelé au Conseil Municipal la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Seignanx, en date du 22 janvier 2020, concernant l'approbation du Dossier de Consultation des Entreprises, pour l'aménagement du chemin du Claous à Ondres et de l'avenue du 8 mai 1945 à Ondres et Saint Martin de Seignanx, établi par le bureau d'études SCE. Ce projet consiste à réaliser une piste cyclable sur la route Océane (RD 26) reliant Saint-Martin de Seignanx à Ondres et à l'aménagement du chemin de Claous comportant une piste cyclable en direction de la route de Beyres. ■*



### 4 Aménagement esthétique urbain - SYDEC Rue de Tambourin

Ce projet consiste à réaliser une maison des jeunes et des sports, des aires de jeux, des cheminements doux entre l'avenue du 8 mai et le chemin de Tambourin. Afin de compléter cet aménagement, la commune envisage l'enfouissement des réseaux aériens sur la rue de Tambourin entre la RD26 et la future maison des jeunes.

À cet effet, M<sup>me</sup> le Maire présente au Conseil Municipal, l'étude établie par le SYDEC concernant l'enfouissement partiel (devant la façade de l'îlot n° 3), dont le montant de la participation communale s'élève à 33 694 €.

Appelé à se prononcer et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, **APPROUVE** le projet présenté par le SYDEC comportant 2 options

**DÉCIDE** de réaliser l'enfouissement partiel (options 1) des réseaux aériens pour un montant de 33 694 €.

**CHARGE** Madame Le Maire d'effectuer toutes les formalités administratives nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

**S'ENGAGE** à rembourser au SYDEC le montant de la participation communale de 33 694 € sur fonds libres.

**DIT** que les crédits sont prévus au BP 2020.



*En introduction à cette délibération, M<sup>me</sup> le Maire a rappelé au Conseil Municipal la délibération du 25 mai 2020 approuvant le dossier Avant-Projet pour l'aménagement de l'îlot n° 3 de l'éco-quartier des*

*Trois Fontaines, établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre WEYLAND / CHARRIER / TROUILLOT-HERMEL et INGEROP, pour un montant prévisionnel de travaux estimé à 1 119 555 € HT soit 1 343 466 € TTC. ■*

## SOLIDARITÉ : DES COFFRETS DE BONNE ANNÉE ET DES HEUREUX !



Comme annoncé et présenté dans le magazine municipal de décembre 2020, les élus avaient décidé de pallier l'impossibilité de créer des événements et rassemblements conviviaux pour Noël dans le contexte sanitaire actuel, en proposant à tous les seniors de la commune de bénéficier d'un colis de « bonnes choses » dans le cadre de l'opération « Coffret bonne année ». Pour en bénéficier, il suffisait d'habiter Ondres et d'avoir 70 ans ou plus, et de s'inscrire via le coupon présent dans ledit magazine municipal. L'initiative a eu du succès, et ce

sont plus de 300 coffrets qui ont été remis, soit le 7 janvier dernier à la salle Capranie, soit lors de livraison réservée en amont lorsque les bénéficiaires ne pouvaient se déplacer. Un coffret a également été remis par M<sup>me</sup> le Maire, Eva Belin, à Monsieur Mercier, qui fêtait ses 101 ans ! Pour tous, un moment de joie et d'échange qui a fait du bien ! Les jeunes Ondrais qui avaient également préparé des magnets de vœux à destination des aînés dans les colis étaient eux aussi ravis de participer et de souhaiter, à chacun, une belle année ! ■



## CRISE SANITAIRE : DES VŒUX PARTAGÉS EN VIDÉO

La crise sanitaire n'a de cesse d'entraver la tenue des habituels temps de rencontre et de partage ! La cérémonie des vœux à la population du début d'année n'aura pas échappé à cette règle. Ainsi, pour adresser toutefois ses vœux aux Ondrais et faire un point sur les dossiers en cours et ceux à venir, les élus de la majorité ont décidé de vous faire part de leurs meilleurs vœux en ligne. Des vœux de santé, bien entendu, si précieuse... mais aussi de sourires et de temps partagés !

Vous pouvez retrouver le film des vœux sur la page Facebook officielle de la ville d'Ondres ainsi que sur son site internet [ondres.fr](http://ondres.fr). ■



Eva BELIN  
Maire d'Ondres

## TRANSPORT : ONDRES INTÈGRE LE SYNDICAT DES MOBILITÉS DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS BASQUE



© CommunautéPaysBasqueCoteSudPhoto

Le 10 décembre 2020, le Syndicat des mobilités de la Communauté Pays Basque délibérait pour intégrer au sein dudit syndicat les communes de Saint-Martin-de-Seignanx et d'Ondres. En effet, ces derniers avaient sollicité par délibération leur adhésion au Syndicat. Le 10 décembre, soit trois mois plus tard comme le veut la procédure en la matière, il le votait pour l'intégration des deux communes. Cette adhésion sera ainsi effective au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le syndicat indique dans un communiqué de presse que l'arrivée de ces communes permettra « de fluidifier les entrées d'agglomération sur la partie nord du territoire

(RD810 / RD817) en proposant des alternatives à la voiture individuelle ».

Le Syndicat des mobilités assurera ainsi la gestion des navettes estivales des deux communes à destination de la plage d'Ondres dès cet été. À partir de la rentrée, il gèrera aussi leurs circuits scolaires (primaires). À l'été 2022, les lignes régulières vers Bayonne seront créées. Sur le volet ferroviaire, le Syndicat portera auprès de la Région la volonté d'un meilleur cadencement des TER sur la ligne Dax / Bayonne, passant ainsi en gare d'Ondres.

Une belle nouvelle pour la mobilité à Ondres et plus largement sur le Seignanx ! ■

## INONDATIONS : LA COMMUNE À VOS CÔTÉS

Depuis début décembre 2020, la commune d'Ondres – comme d'autres villes littorales landaises et également dans les terres à l'exemple de Tartas – connaît un long épisode d'inondation dû aux pluies diluviennes qui s'abattent sur le territoire depuis maintenant quasiment deux mois. Si début décembre les premiers débordements étaient dus à une montée des eaux de cours d'eau ou étang, depuis fin décembre c'est le niveau des nappes phréatiques sur la partie ouest de la commune (secteur de la plage) et dans le secteur de la Laguibe qui pose problème. En effet, avant ces épi-

sodes pluvieux le niveau était déjà haut et ces pluies incessantes ne font qu'accroître les nappes déjà pleines qui ne parviennent pas à se purger. Face à ce cas de figure exceptionnel (il n'y aurait – de mémoire de certains Ondrais- pas eu de montées des eaux souterraines aussi importantes depuis les années 70), les solutions techniques manquent puisque pour capter l'eau, il faut pouvoir la redistribuer ailleurs or, partout dans ces secteurs les niveaux sont critiques. Ainsi, la commune et ses services techniques ont assisté dans la mesure des possibilités offertes les administrés qui en

ont eu ou en ont encore besoin : surélévation de meubles, aides pour évacuer des logements, assistance pour relogement, accompagnement à des démarches... Il convient aussi de noter que la commune a entamé les démarches afin de demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Si votre domicile est concerné par des refoulements (via les sanitaires) ou que l'eau menace de rentrer dans l'habitation, n'hésitez pas à contacter le secrétariat des services techniques au 05 59 45 29 22. ■



# UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR ONDRES

Ce mois-ci, si vous vous êtes rendus sur le site internet de la commune vous avez assurément remarqué une belle nouveauté ! En effet, pour mieux vous faire part de l'information communale, le site internet de la ville vient de faire peau neuve en ce mois de février. Reprenant l'identité graphique de la commune et les couleurs qui constituent notre environnement naturel, les mots d'ordre du tout nouveau site internet (que vous retrouvez à la même adresse que vous connaissez : [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)) sont : modernité, simplicité, esthétique, mobilité (le site est optimisé pour un usage sur smartphone ou tablette) mais tout aussi lisible sur ordinateur. Ainsi, toutes les informations vous sont accessibles avec le moins de « clics » possibles. C'est pourquoi, le menu ne compte que 4 onglets repensés : « La mairie » (qui vous parle de l'institution), « La ville » (qui met en exergue l'âme ondraise), « Au quotidien » qui donne accès à tous les services publics et « La plage » (votre rubrique de l'été et pour les surfeurs).

Le site propose aussi de nombreuses nouveautés dont :

- Un accès direct à la webcam dès la page d'accueil
- Une rubrique « EN 1 CLIC » pour accéder directement au Portail famille, aux menus du restaurant scolaire, à vos démarches administratives, etc. Le tout en un clic !



- Une rubrique « JE SUIS » qui vous propose du contenu adapté à votre profil
- Un moteur de recherche visible et simple d'usage
- Les horaires des marées et la météo dès la page d'accueil
- La carte interactive du Seignaux de l'Office de tourisme en accès rapide
- Dès la page d'accueil, vos rubriques préférées : l'agenda ondrais date par date et l'actualité communale
- Puis, une toute nouvelle rubrique sur la page d'accueil « LIRE, ECOUTER, PAR-

TAGER » où vous pourrez lire le magazine ou le télécharger, accéder directement à medialandes (votre médiathèque en ligne), voir le nouvel « Espace jeunesse » online (avec future web radio, podcast, etc. réalisés par les jeunes Ondrais).

- Enfin, dès la page d'accueil vous pourrez voir notre « MUR SOCIAL » et apercevoir en un seul clin d'œil les dernières actus sur notre page Facebook officielle, le Twitter de la ville ou encore la chaîne Youtube. ■

Rendez-vous sur [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr) !  
Belle découverte !

## UNE NAVETTE SOLIDAIRE BIENTÔT EN CIRCULATION À ONDRES

Dès le mois d'avril 2021 (si le contexte sanitaire le permet), la municipalité lancera un tout nouveau service solidaire : la navette solidaire ! Cette navette se propose d'offrir une solution gratuite de transport intra-communal adaptée aux besoins des usagers, pour leurs rdv médicaux, leurs courses, etc., selon le besoin. Le principe ? Une fois inscrit au service, il suffit de réserver votre créneau puis la navette vous récupère à votre domicile et vous dépose au lieu de rendez-vous ou bien au terminus (côté sud du Foyer Yvonne Loiseau), puis vous ramène. La

navette s'adresse aux personnes de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite permanente ou temporaire. Dans une première phase de test, la navette solidaire effectuera deux trajets par semaine, en matinée principalement, le mardi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h & 14h à 15h30. Le mardi pour les personnes résidant sur la partie ouest de la ville / le vendredi pour celles résidant sur la partie est (afin de réduire les temps d'attente et être au plus juste du timing proposé) et celles se rendant au repas du Foyer.



Même si le service ne débutera que quand les conditions sanitaires le permettront, vous pouvez d'ores et déjà manifester votre intérêt pour ce service en vous inscrivant sur la liste des bénéficiaires. Pour vous inscrire, vous serez demandés : nom, prénom, carte d'identité justifiant de l'âge ou de votre handicap.

Pour s'inscrire sur la liste des bénéficiaires ou obtenir davantage d'informations, vous pouvez appeler d'ores et déjà le 05 59 45 2934, le lundi matin. ■

## UNE NOUVELLE PERMANENCE « MA COMMUNE, MA SANTÉ »

Après avoir constaté que certains habitants renonçaient aux soins faute de couverture santé, la municipalité a souhaité engager une démarche citoyenne et solidaire, dont l'objectif est de favoriser l'accès aux soins pour tous, tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages. C'est pourquoi la municipalité s'est rapprochée de l'association ACTIOM qui propose le concept « Ma commune, ma santé » répondant à cet objectif, en permettant à chaque administré qui habite ou qui travaille à Ondres, de bénéficier d'une complémentaire santé collective et mutualisée au niveau national (donc à moindre coût) person-

nalisee et adaptée aux besoins de chacun. Ainsi, « Ma commune, ma santé » permettra notamment, dès le mois de mars 2021, de proposer aux administrés :

- Du choix entre plusieurs partenaires de complémentaires santé,
- Des solutions pour les actifs et les seniors sans limite d'âge à la souscription,
- Des solutions personnalisées (prestation modulable au sein d'une même famille, garantie obsèques...), ainsi que d'un suivi,
- D'avantages : pas de sélection médicale ni délai de carence, assistance santé 24h/24, cotisations déductibles en Loi Madelin pour

les travailleurs indépendants, réseaux de soins performants (Carte Blanche, Itélis...), Géo Sentinel, bracelet électronique avec détection de chute...

Des permanences seront mises en place deux fois par mois en mairie annexe et le représentant de l'association conventionnée, ACTIOM, pourra aussi se rendre chez les particuliers intéressés qui se seront manifestés. Plus d'informations début mars sur [ondres.fr](http://ondres.fr) et au 05 59 45 30 06 ■

## MAJORITÉ MUNICIPALE

### SMPBA... QU'ES AQUO ???

Tout d'abord l'ensemble des élus du groupe majoritaire, vous réitère ses vœux en ce début de nouvelle année.

Permettez-nous de vous faire un point d'étape concernant un de nos engagements lors la campagne électorale à savoir, l'adhésion au Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour (SMPBA) qui permettra de bénéficier d'une offre de transport en commun à Ondres. Bien que la décision du Conseil d'Agglomération du Pays Basque, ultime étape, n'intervienne que fin février, nous déclinons ci-après le financement induit : « Le montant annuel que la commune devrait verser au Syndicat des Mobilités est estimé à 155575 €. Cependant, la commune n'assurera plus la dépense liée à la navette de la

plage (88 000 €) et la dépense relative aux transports scolaires (37 000 €), toutefois ces services continueront à être assurés. Ainsi, le coût réellement supporté par la commune au titre de l'adhésion serait de 30 575 €. Pour être exhaustif sur ce sujet et dans l'attente du chiffre définitif du Syndicat des Mobilités, il convient d'ajouter 25 000 € sur la masse salariale, que la commune devrait s'acquitter au titre du versement mobilité ».

Concernant les autres projets, tels que le restaurant scolaire, la maison des jeunes, la sécurisation piétonnière, le plan plage, les voies douces, la maison de la nature, la plate-forme solidaire, le suivi des réalisations d'urbanisation / voirie, les aména-

gements à la gestion foncière, ils sont tous engagés et avancés à des stades divers. Vous l'aurez compris, même en ces temps de morosité ambiante, le dynamisme qui anime notre équipe n'a d'égal que notre volonté de servir au mieux les intérêts des habitants de notre commune. ■

*E. Belin / P. Pasquier / N. Duru / J. Noble / C. Guéraud / F. Laharie / C. Vicente-Pauchon / S. Arla / F. Tramasset / S. Coelho / C. Rochefort / D. Camy / C. Vicente / M. Forte / C. Esplan / C. Duru / S. Ozturk / V. Pourrez / C. Burgard / B. Nijssen / V. Baudonne / S. Dylbaitys*

## MINORITÉS MUNICIPALES

### GROUPE « VIVR'ONDRES »

#### LA VÉRITÉ CONFIRMÉE

Après une campagne mensongère menée par la nouvelle majorité, nous y voilà, la vérité est révélée et l'honnêteté de l'équipe sortante confirmée, par le « très attendu » audit financier de la commune !

Contrairement à la dette pharaonique inventée et martelée par M<sup>me</sup> le Maire pendant toute la campagne, l'audit montre qu'elle a, en réalité, baissé de 6 % entre 2014 et 2019. Cette baisse, est la preuve d'une gestion saine et équilibrée des deniers de la commune, laissant même un excédent d'un million d'euros en fin de mandat qui devait permettre le financement du plan plage ou du nouveau restaurant scolaire.

Une fois fait le constat que l'ancienne majorité avait dit vrai et qu'elle avait assuré une bonne gestion du budget communal, le cabinet d'audit a travaillé sur une démarche prospective expliquant ainsi à la nouvelle équipe comment planifier et financer les projets d'un mandat ! Si les premières tendances se confirment lors du débat d'orientation budgétaire, nous allons au-devant d'un changement de cap radical ! En effet, même si l'adjoint aux finances promettait de « désendetter la commune », il semble que le choix s'oriente, au contraire, vers un accroissement de la dette qui passerait de 4,8 à plus de 6 millions d'euros en fin de

mandat. Et ce n'est pas fini, car « l'utilisation du levier fiscal » est fortement envisagée dès l'an prochain. Le cabinet a pris en compte l'accroissement de population à venir, nous informant ainsi que, dernière surprise, près de 850 nouveaux logements devraient voir le jour à Ondres d'ici 2025. Si c'est cela « stopper l'urbanisation galopante », nous ne devons pas en avoir la même définition ! ■

*F. Romero / JM. Mabillet / A. Caliot / M. Larrieu / C. Eyheramouno / D. Ouvrans*

### GROUPE « ONDRES, COMMUNE CITOYENNE »

#### ET SI VOUS AVIEZ DES CHOSES À DIRE ?

Les fêtes de fin d'année, les restrictions sanitaires, et la période hivernale semblent avoir eu raison de l'activité communale récente. Aussi nous n'avons pas vraiment d'actualité à commenter depuis le dernier bulletin municipal.

Nous profitons donc de cette occasion pour vous rappeler qu'un des rôles de notre liste est de se faire le relais de la parole citoyenne au sein du conseil municipal. Nous vous proposons pour cela 2 modalités :

Soit le sujet, la question, nous ont été présentés suffisamment en amont du conseil, et après travail et analyse, nous en partageons le point de vue, alors nous pourrions nous associer à votre demande pour la transmettre au conseil d'une voix commune. Soit ce n'est pas le cas mais ce sujet, cette question apparaissent comme la réflexion d'une partie significative de la population ondraise, alors nous vous proposerons de transmettre en votre nom votre message au conseil.

Dans ces 2 cas, vous pouvez nous écrire à : [ondres@collectif-citoyens.fr](mailto:ondres@collectif-citoyens.fr) Nous vous signalons également que nous filmons et mettons en ligne sur notre page Facebook : ondres, commune citoyenne tous les conseils municipaux. Ceci vous permettant de suivre les débats et les votes, malgré l'impossibilité sanitaire d'assister à ces conseils. ■

*Sébastien Robert*

**ERRATUM** : Au sein du dernier magazine municipal de décembre 2020, une coquille s'est glissée au montage dans l'expression politique du groupe « Ondres commune citoyenne ». En effet, dans la phrase suivante, il fallait lire : « Ce courage pourra s'avérer précieux dans cette période où le gouvernement » (et non pas, comme publié initialement, « Ce courage pourra s'avérer précieux dans cette période où le gouvernement »).

## MAM EN SCÈNE : UNE MAISON D'ASSISTANTE MATERNELLE À LA ZONE LABRANÈRE



Depuis fin 2020, la zone de Labranère à Ondres accueille une toute nouvelle structure dédiée à la petite enfance ! Joliment nommée « Mam en scène », il s'agit de ce que l'on nomme désormais communément une MAM : Maison d'Assistante Maternelle. Créée par deux professionnelles de la petite enfance (détentrices d'un CAP petite enfance et d'une expérience en crèche), Magali Skorupa et Marine Oliveira, elles proposent toutes deux un système de garde d'enfance résolument tourné vers le monde de l'art.

Comme elles l'expliquent sur leur page Facebook officielle, « l'orientation de notre MAM est l'éveil culturel et artistique du jeune enfant. Afin d'être des éveilleurs au monde de l'art et de la culture. C'est notre axe de développement et d'accompagnement des jeunes enfants et de leurs parents ».

Une belle approche qui ouvre sur le monde donc. Il ne s'agit pas, pour autant, d'un mode d'apprentissage mais d'un mode de garde qui se saisit de la culture et des

richesses qu'elle apporte pour développer chez l'enfant la curiosité et l'épanouissement. Au programme donc ? Des ateliers d'éveil au théâtre, de musique, de peinture, ou encore de mouvements du corps adaptés aux tout-petits.

De plus, MAM en scène accorde une grande importance à la nature et s'engage dans une démarche écologique et écoresponsable qui se traduit par l'utilisation de matériaux tels que des lingettes lavables ou encore de produits tels qu'une lessive hypoallergénique et bio.

Enfin, dans un souci de communication et d'ouverture, les deux fondatrices de la MAM souhaitent également mettre en place le « bébé signe » pour lequel elles sont formées. La langue des signes permet de les initier grâce à l'imitation et de leur fournir un outil supplémentaire de communication à un âge où ils n'ont pas encore la parole (les signes sont toujours associés à des mots).



Contactez Marine et Magali pour tous renseignements à [mamenscene@yahoo.com](mailto:mamenscene@yahoo.com).

Leur page Facebook : Mam EN Scene  
La MAM est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 17h30.

Elle se situe au 70 allée de Labranère, zone de Labranère, à Ondres. ■

## ÉLISABETH RIGOUSTE - CONSEILLÈRE IMMOBILIÈRE : « ÊTRE LÀ POUR ACCOMPAGNER ET FACILITER CES MOMENTS IMPORTANTS DE LA VIE »



Il y a, bien souvent, dans les parcours professionnels des hasards qui n'en sont pas, des trajectoires que l'on prend et que l'on prépare sans, parfois, en avoir conscience. C'est le cas du parcours d'Élisabeth Rigouste, conseillère immobilière à Ondres (Labenne et alentours) sous la bannière « Propriétés privées ». Si elle a effectué son début de carrière dans la restauration

pour ensuite bifurquer au service ressources humaines d'une entreprise pendant plus de 25 ans ainsi que dans des cabinets d'expertise comptable, c'est par amour de la relation humaine... par passion pour les chiffres et pour l'Autre (avec un grand A). Pas étonnant, dès lors, que pour son nouveau challenge professionnel elle se soit tournée vers un métier proche des gens, dans l'interaction et l'accompagnement, qui place l'Humain au cœur et manie les chiffres également. En prime, cette ondraise bénéficie d'une expérience du métier côté acheteur, ayant vécu dans plusieurs régions, achetant et revendant à plusieurs reprises. De quoi bénéficier d'une vue à 360 degrés sur les tenants et les aboutissants du conseil immobilier. Installée à Ondres depuis plusieurs années, elle connaît parfaitement le secteur. C'est pourquoi, forte de ces multiples expériences complémentaires, Élisabeth a rejoint en 2020 le réseau « Propriétés privées » afin de vous accompagner dans des moments importants de la vie, tels que l'achat ou la

vente d'un bien. Pourquoi ce réseau ? Car « c'est un gage de sécurité, notamment du fait de l'adhésion à la FNAIM » (Fédération Nationale de l'immobilier). De plus, les produits et formules proposés sont avantageux, comme : pour le vendeur, l'estimation gratuite du bien, l'estimation sans engagement du bien, la diffusion sur toutes les plateformes en ligne, les outils contemporains du net (visite virtuelle, sous-seing privé en 48h...), le réseau de partenaires (home-staging...), les différents types de mandats (pour plus de liberté et de souplesse) ; et pour les acquéreurs avec l'accompagnement pour les actes notariés, la signature électronique, l'assurance revente...

Pour prendre contact avec Élisabeth (renseignement gratuit par email) : [e.rigouste@proprietes-privées.com](mailto:e.rigouste@proprietes-privées.com)

Le site internet : <https://www.proprietes-privées.com/negociateur/elisabeth.rigouste> ■

## FRANÇOIS BAZ ET SON FOODTRUCK PAN'CHO : KEBABS ET TACOS 100 % MAISON À ONDRES !



Depuis le mois de janvier 2021, si vous passez sur la Place Richard Feuillet en fin d'après-midi, vous n'avez pas pu manquer le Foodtruck « Pan'cho » ! Habillé de rouge-bordeaux, il s'installe tous les jours de la semaine (à l'exception du mardi) pour vous servir ses recettes de kebabs et de tacos ! Ce foodtruck, c'est celui de François Baz, fils de restaurateur ayant grandi dans l'univers de la restauration qui vient de se lancer dans sa propre expérience culinaire ! La genèse de ce projet ? Une passion pour la bonne cuisine et les produits de qualité, un amour pour les moments partagés autour de succulentes recettes et pour la convivialité associée aux repas partagés. De cette envie

de « faire plaisir par la nourriture » comme il le dit, est née l'idée d'un foodtruck (comme première étape et, pourquoi pas, un jour : un restaurant) ! Comme quoi, de l'ingénierie (son métier originel) aux fourneaux, il n'y a parfois qu'un pas, celui que l'on franchit afin de mettre son quotidien en adéquation avec ses envies. Au sein de son « établissement », il vous propose ses recettes de kebabs et de tacos. Des recettes 100 % maison savamment cuisinées. Tous les matins, la viande est préparée sur les broches après avoir mariné. Pour ne rien gâcher, François a fait le choix des circuits courts avec notamment de la viande de Saint-Martin d'Arossa, des légumes de Tarnos,

et le pain... d'Ondres bien sûr. Des choix qui font le goût des kebabs et tacos proposés ! À noter que, bientôt, il proposera également un menu tournant par quinzaine ! Une information à suivre sur sa page Facebook officielle : <https://www.facebook.com/pancho.ondres>. Vous y retrouvez aussi sa carte et ses coordonnées. En période « hors crise sanitaire » le foodtruck sera présent sur la place Richard Feuillet de 18h à 22h30. Dans le contexte actuel, Pan'cho prend vos commandes jusqu'à 18h au plus tard (sur place et par téléphone) et peut vous livrer de 19 à 22h à Ondres, Tarnos, Labenne et Saint-Martin de Seignanx. Email : [pancho.ondres@gmail.com](mailto:pancho.ondres@gmail.com). ■

## PHILIPPE HERVET - CONSEILLER IMMOBILIER : OFFREZ-LUI UN CAFÉ POUR PARLER DE VOTRE PROJET !

Ondrais depuis onze années, Philippe Hervet est un amoureux de sa commune et de son territoire. Et c'est tout naturellement que cet intérêt pour son lieu de vie l'a aujourd'hui conduit vers l'immobilier... Mais pas uniquement ! En effet, Philippe a derrière lui une belle carrière dans l'hôtellerie et la restauration (haut de gamme entre autres) en tant, notamment, que cadre supérieur d'établissements. D'enrichissantes expériences en région parisienne, à Valenciennes et à Lyon lui ont permis de développer son goût du challenge, de gérer de nombreux dossiers, d'accroître ses relations clientèle et partenariale... en lien avec son appétence pour les relations humaines et son entrain spontané. Deux années d'expérience dans un cabinet spécialisé en immobilier de fonds de commerce et trois années d'immobilier pour les particuliers en agences à Tarnos et à Ondres lui

ont aussi apporté le réseau et le savoir-faire du métier. Ce n'est donc pas un hasard s'il s'est tourné, pour ce nouveau pan de sa vie professionnelle vers le conseil immobilier et qu'il souhaite vous proposer ses services en tant qu'agent commercial indépendant rattaché au réseau Home Land Transaction. Pourquoi ce réseau ? Car « son siège est à Capbreton » explique-t-il et que, ajoute-t-il, « c'est un réseau à taille humaine, de proximité ». D'ailleurs, comme il le dit, son point fort c'est l'humain. Pour parler avec lui de votre projet ? « Offrez-lui un café », tout simplement. À cette occasion, il mettra à votre service – pour l'achat ou la vente – sa proximité, son accompagnement, sa connaissance du territoire et des acteurs locaux, son écoute, aussi car « si on n'aime pas les gens, on ne fait pas de l'immobilier. C'est le cœur du métier ».



Pour lui parler de votre projet, contactez-le à : [phervet@homelandtransaction.fr](mailto:phervet@homelandtransaction.fr) [www.homelandtransaction.fr](http://www.homelandtransaction.fr) <https://www.facebook.com/Philippe-Hervet-101179071924675> ■

## JULIEN LAGRAULET - JENA ÉLECTRICITÉ : L'ÉLECTRICITÉ, MAIS AUSSI L'AUDIO AVEC UN GRAND A



Passionné depuis toujours par l'univers de l'électricité (son primo-domaine de formation) et de l'audio, Julien Lagraulet – fondateur de l'entreprise Jena Électricité – a d'abord travaillé de nombreuses années dans un grand groupe énergétique avant de ressentir le besoin de mettre ses passions au cœur de son quotidien de travail, le tout en adéquation avec ses valeurs

professionnelles que sont l'intégrité, la qualité, la technicité. C'est ainsi qu'est née Jena Électricité. Installé avec sa famille « pour de bon » à Ondres depuis 2020, après l'avoir élu comme lieu de villégiature, c'est tout naturellement ici que Julien développe sa société. D'ores et déjà professionnel de l'électricité et muni de 20 ans d'expérience dans la prestation audio, il est également formé au métier de technicien son. Ses savoir-faire se déclinent ainsi autour de deux grands domaines : l'électricité générale et l'audio. Ses prestations sont à destination des particuliers, des professionnels comme des associations avec, toujours, le prix juste. Du côté de l'électricité, Jena Électricité intervient pour l'installation neuve, la rénovation et le dépannage en matière d'électricité générale, pour la domotique et la mise en place d'une maison connectée, pour les automatismes (portails, ouvrants...), pour les systèmes d'alarme et de vidéosurveillance.

Du côté des prestations audio, Julien peut être à vos côtés le temps d'une heure, d'une nuit pour l'image et le son dans le cadre de projets de sonorisation et d'intégration audio (spectacle vivant, ambiance sonore, conférences...). Ces deux champs d'action complémentaires sont sa marque de fabrique, aux côtés de la passion pour le métier et du travail rigoureux. À noter que Julien Lagraulet se forme aussi en continu, dans ces métiers de pointe, afin d'être toujours aguerri aux nouvelles technologies et ainsi proposer des prestations complètes et adaptées aux clients. En ce moment, il développe ses savoir-faire en prestation de prise de son. À noter que la société Jena est certifiée intégrateur en domotique / maison connectée par KNX.

Pour prendre contact avec Julien : [julien.lagraulet@jena.tech](mailto:julien.lagraulet@jena.tech) Informations sur : [www.jena.tech](http://www.jena.tech) ■



# DOSSIER BUDGET : DE L'ÉTAT DES LIEUX À LA STRATÉGIE

## ÉDITORIAL

### DE L'ÉTAT DES LIEUX À LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE SUR LE MANDAT...

En tant qu'adjoint de Madame le Maire en charge des finances et des ressources humaines, et s'agissant de mon premier mandat municipal, il m'importait d'avoir un état des lieux de la situation financière de la commune, global et neutre, afin de conseiller au mieux madame le Maire et l'équipe municipale dans la réalisation des projets fonctionnels et structurels que nous partageons pour la commune d'Ondres, et pour lesquels nous avons été élus.

Ainsi, conformément à notre engagement de campagne, dès l'été 2020, une consultation a été lancée pour choisir un cabinet spécialisé dans l'analyse financière des collectivités locales.

Le choix de s'appuyer sur un prestataire privé, en complément des ressources internes et du conseil technique du percepteur, se justifiait par notre volonté de dresser un diagnostic financier et fiscal exhaustif et de déterminer les forces, les faiblesses, les risques et les leviers de la commune. Sur

la base de cet état des lieux, une analyse des capacités financières de la commune pour les prochaines années a été réalisée afin d'en déterminer une stratégie financière cohérente avec l'ambition de la commune pour le mandat qui s'ouvre.

Ainsi, la consolidation financière de l'ensemble des projets envisagés par la municipalité a servi de base à une projection des capacités financières de la commune afin de vérifier la faisabilité financière du programme, mais aussi et surtout de trouver les solutions de réalisation, les sources d'économies et les leviers les plus efficaces.

Ce sont ces deux aspects de l'étude, c'est-à-dire la partie analyse rétrospective (période 2014-2019), et la partie analyse prospective qui vont être présentées et détaillées dans les pages suivantes. Elles pourront paraître fastidieuses à certains d'entre vous, mais il est important de rendre compte lorsqu'il s'agit d'argent public. Il faut bien savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va !



*Serge Arla, adjoint délégué aux finances de la commune et à la gestion des ressources humaines*

## PARTIE 1 : L'ANALYSE FINANCIÈRE RÉTROSPECTIVE

Au terme de l'analyse des finances de la commune sur les exercices budgétaires courant de 2014 à 2019, il ressort 4 constats principaux :

- Une capacité d'autofinancement qui reste fragile ;
- Un niveau d'investissement élevé ;
- Une dette contraignante budgétairement ;
- Des excédents budgétaires importants

### UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT QUI RESTE FRAGILE

Pour mieux comprendre l'analyse de ces indicateurs d'épargne, le rappel de leurs définitions s'impose :



**Épargne de gestion :** elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors charges d'intérêts.

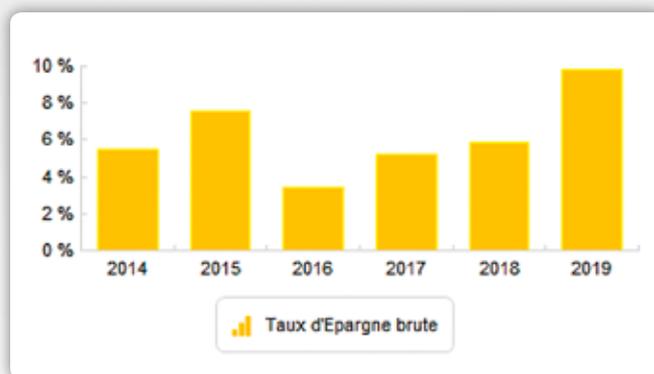
**Épargne brute :** elle correspond à l'épargne de gestion à laquelle on a soustrait le montant des intérêts à rembourser.

**Épargne nette :** elle correspond à l'épargne brute à laquelle on a déduit le montant du capital des emprunts à rembourser. C'est cette épargne nette qui va permettre de financer des dépenses d'investissements.



Entre 2014 et 2019, les indicateurs d'épargne ont évolué de manière irrégulière mais se sont légèrement améliorés en tendance.

Toutefois, le niveau de la capacité d'autofinancement brute et nette de la commune reste fragile au regard des indicateurs de taux d'épargne.



En 2019, le taux d'épargne brute est à 9,8 % (seuil de solidité à 12 % environ) et le taux d'épargne nette est à 3,5 % (seuil de solidité à 7 %).

Cette légère amélioration tendancielle est due à :

- L'inversement de l'effet ciseau entre l'évolution des dépenses de gestion et des recettes de gestion constaté entre 2016 et 2018 ;
- Cette dynamique des recettes de gestion, supérieure en moyenne annuelle à celle des dépenses de gestion, est tirée par la dynamique fiscale du territoire (augmentation des bases fiscales et augmentation des produits de Droits de Mutations à Titre Onéreux à compter de 2017).

Toutefois, malgré la forte dynamique des recettes fiscales, la capacité d'autofinancement reste fragile.

### UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ

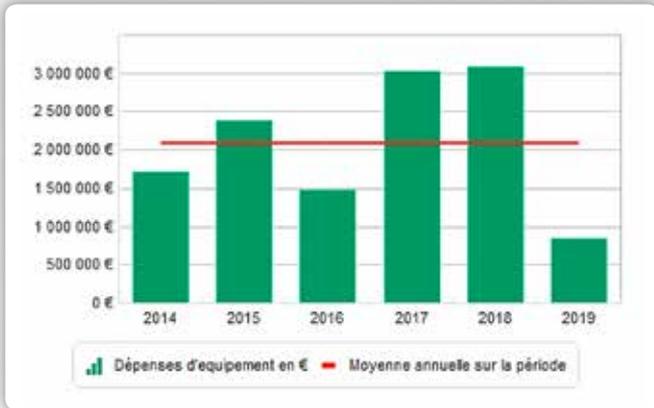
La commune d'Ondres a fait preuve d'un rythme d'investissement important entre 2014 et 2019. En moyenne, la commune a investi 2,1 M€ par an sur la période.

Les dépenses d'équipement annuelles exprimées en €/habitant s'élèvent à environ à 420 €/habitant. Les communes de même strate investissent entre 250 et 350 €/habitant.

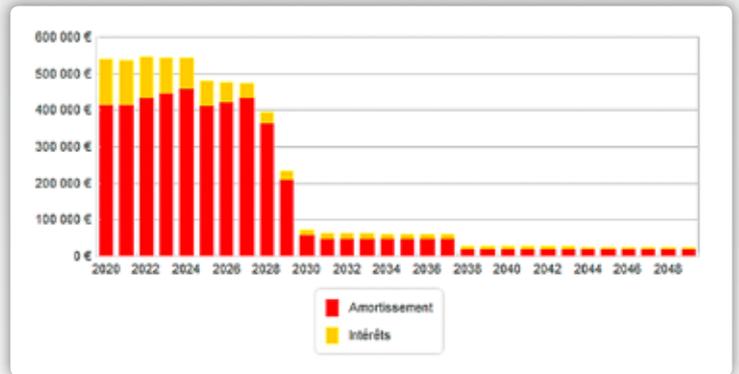
Le budget de la commune d'Ondres est fortement tourné vers l'investissement et l'équipement du territoire, puisque ces dépenses représentent en moyenne près de 35 % du budget global.

Ce programme d'investissement a été financé alternativement par : Les recettes propres d'investissement (subventions, taxe d'aménagement, FCTVA) en 2016 et 2019 ;

Des produits de cessions (4,3 M€ hors opérations de l'Eco-quartier des Trois Fontaines) entre 2015 et 2019.



boursement de la majorité de la dette sur 8 ans parait décorrélée de la durée d'amortissement des équipements financés par une collectivité locale.

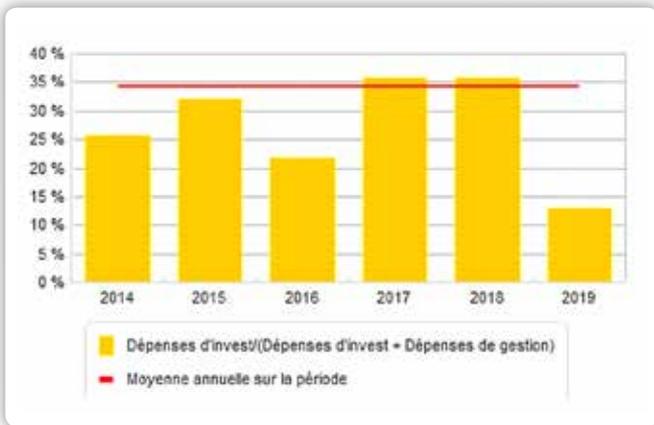


Ce schéma de financement de l'investissement a eu pour effet :

- Une stabilisation de l'endettement sur la période (-300 k€ d'encours de dette)
- La constitution d'excédents budgétaires en fin de période (+ 1 M€).

## DES EXCÉDENTS BUDGÉTAIRES IMPORTANTS

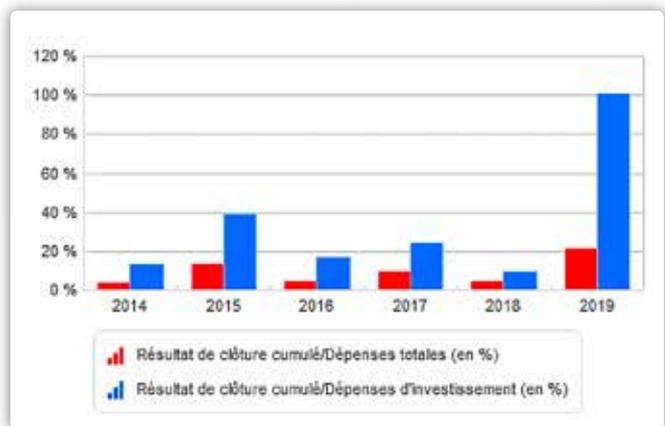
À la fin 2019, les excédents budgétaires représentent plus de 1 M€. Ces excédents doivent être utilisés afin d'optimiser la gestion financière et de mobiliser les capacités financières au service de l'équipement de la commune.



Cet état des lieux financier de la commune permet de déployer une vision prospective des finances de la commune. Les dynamiques du budget, couplées aux volumes financiers nécessaires au financement des projets communaux, permettent de déterminer la feuille de route financière du mandat.

## UN ENDETTEMENT CONTRAIGNANT BUDGÉTAIREMENT

Entre 2014 et 2019, l'endettement de la commune est resté relativement stable en passant de 5,1 M€ à 4,8 M€. Les indicateurs de dette sont revenus au niveau constaté en 2015. En 2019, l'encours de dette représente 63 % des recettes réelles de fonctionnement.



Toutefois, le rythme d'amortissement de la dette est très rapide et représente une contrainte budgétaire forte. La durée de rem-

## PARTIE 2 : L'ANALYSE FINANCIÈRE PROSPECTIVE

L'analyse financière prospective, en se basant sur les dynamiques observées entre 2014 et 2019, a permis de dresser la feuille de route financière nécessaire à la réalisation du programme d'investissement sur le mandat, ce que l'on nomme un Programme Pluriannuel d'Investissement (ou PPI). Le programme d'investissement ambitieux, défini par l'équipe municipale doit permettre de répondre aux enjeux de la commune et à la forte dynamique démographique. **Le PPI comprend :**

- L'aménagement du restaurant scolaire de l'école élémentaire en self



- La voirie et la piste cyclable du Clausou



- L'aménagement de l'espace socio-éducatif (Maison jeunes / sports)



- La construction d'un nouveau groupe scolaire



- L'aménagement du secteur plage



- Des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux



- Des travaux d'aménagement de voirie, trottoirs, réseaux



- Des aménagements de pistes cyclables



- Une nouvelle structure pour la petite enfance

- Une maison de la Nature

- Le programme de travaux liés au réseau pluvial

Ce PPI est estimé à hauteur de 15 millions d'euros. Soit un rythme d'investissement annuel moyen de 2,6 M€. Ce rythme est soutenu compte tenu des besoins d'équipement de la commune.

Les dépenses de fonctionnement induites par certains de ces investissements (second groupe scolaire, nouvelle structure petite enfance) ont été prises en compte dans le cadre de l'analyse financière prospective

établie par le cabinet Stratégies Locales, de même que l'évolution « classique » (calée sur l'évolution observée sur la période 2014-2019) du rythme des dépenses et recettes de fonctionnement.



© Communauté Pays Basque Côte Sud Photo

## FOCUS SUR L'ADHÉSION AU SYNDICAT DES MOBILITÉS

Une nouvelle dépense de fonctionnement a également été intégrée à l'étude, il s'agit de l'adhésion au syndicat des mobilités.

En effet, par délibération en date du 11 septembre 2020, le conseil municipal a sollicité l'adhésion au Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour, afin que le service de transport en commun soit déployé sur le territoire communal.

Par délibération du 10 décembre 2020, le conseil syndical du syndicat des mobilités a donné un avis favorable à cette adhésion, et, a présenté les conditions financières de cette adhésion, laquelle a été étudiée en même temps que la demande de la commune de Saint-Martin de Seignanx. Le syndicat a ainsi estimé que l'extension du service de transport en commun sur les 2 communes engendrerait environ 655 000 € de charges.

Pour financer intégralement cette nouvelle charge, les conditions d'adhésion proposées par le syndicat des mobilités sont :

- Le versement de la contribution « statutaire » à hauteur de 126 070 € pour Ondres
- La contribution complémentaire au titre du transport scolaire (conformément au règlement du SMPBA) à hauteur de 29 505 €.

Ainsi pour Ondres le coût de l'adhésion s'élèverait à (126 070 + 29 505) soit 155 575 €.

Cependant, en contrepartie du transfert de la compétence transport au syndicat

des mobilités, la commune n'assumerait plus les dépenses qu'elle effectue jusqu'à présent au titre du transport scolaire et de la navette de la plage soit un montant annuel de 125 000 €.

Ainsi, le coût réellement supporté par la commune au titre de l'adhésion serait de 30 575 €.

À noter également, que dès lors que la commune adhère au Syndicat des Mobilités, et dans la mesure où le nombre d'employés de la commune est supérieur à 11, la commune devra contribuer au versement mobilité estimé à ce jour à 25 000 € (en attente de précisions à obtenir quant à la définition de la base de calcul).

Afin de déterminer la stratégie financière à adopter pour mener à bien les projets développés ci-dessus, deux hypothèses ont été comparées. L'une dite « au fil de l'eau », c'est-à-dire reconduction des évolutions constatées sur le mandat précédent, et intégration du programme de l'équipe municipale, l'autre reprenant les éléments de la première et utilisant le levier fiscal nécessaire au maintien d'une situation budgétaire équilibrée (+ 6 %/an du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties entre 2022 et 2024).

Le comparatif des deux hypothèses permet de déterminer la stratégie financière qui assurera le financement du programme d'investissement, tout en garantissant l'équilibre à moyen terme de la section de fonctionnement.

Ainsi, les impacts financiers de l'hypothèse 1 démontrent la nécessité de recourir à l'utilisation du levier fiscal pour garantir la stabilité de la capacité d'autofinancement et diminuer le besoin de mobilisation de la dette.

À défaut, la commune s'expose à un risque d'endettement surdimensionné. De plus il est nécessaire d'améliorer l'épargne brute afin d'atteindre des équilibres moins fragiles pour faire face aux enjeux d'équipement de la commune.

En conclusion, le programme d'investissement tel qu'envisagé nécessitera le recours au levier fiscal et à la dette (dans une proportion soutenable par le budget). Il va de soi que cette prospective financière sera actualisée chaque année afin d'adapter la stratégie financière, d'optimiser au maximum le financement du programme d'investissement. Des actions de gestion ou des leviers budgétaires sont d'ores et déjà identifiés (réaménagement de la dette, renégociation de la DSP du camping municipal, la valorisation d'actifs communaux) pour que le levier fiscal soit actionné en dernier recours.

L'année 2021 sera le point de départ de la stratégie financière de notre équipe municipale, elle sera notamment marquée par la mise en œuvre des deux projets prioritaires de notre mandat : l'adhésion au syndicat des mobilités et la construction d'un second groupe scolaire.

## VENDREDI C'EST DÉFIS : DU RIRE ET DES JOLIS CHALLENGES EN VISIO...

Dans le cadre du dernier confinement que nous avons connu au mois de novembre dernier, les services sports et jeunesse se sont associés pour organiser des « Vendredi, c'est défis ». Le principe ? Rire, s'amuser, créer et se défier. Les participants imaginaient et proposaient des défis que les animateurs, Christophe et Prescillia, devaient réaliser. En contrepartie, les animateurs leur réservaient aussi quelques challenges. Une animation rendue possible via l'application zoom et qui a bien occupé les vendredis soir de ces jeunes ondras pendant le confinement. Le 18 décembre dernier, ils étaient récompensés ! ■



## ATELIER VISIO DU PIJ 12 JEUNES PRÉSENTS POUR PARLER DE PARCOURS SUP

Le 9 décembre dernier, l'atelier « Parcours Sup », conseils et astuces, organisé en visio-conférence (du fait du contexte sanitaire) par le PIJ d'Ondres et celui de Saint-Martin de Seignanx a intéressé les jeunes ! En effet, ce sont 12 lycéens de terminale qui se sont connectés pour avoir des conseils et se rassurer concernant le processus de constitution de dossiers sur la plateforme en ligne. Lors de cette séance en visio, un enseignant professeur principal de lycée et un enseignant d'université sont intervenus avec leurs conseils éclairés et des apports pertinents et pratiques, avec en prime, l'intervention d'une jeune étudiante ayant utilisé la plateforme l'an dernier.

Les interventions de ces « experts » ont permis aux jeunes d'avoir des éléments pratiques pour avancer dans la détermination de leurs prochains vœux... une étape cruciale de leur orientation future ! ■

## CONSEIL DES JEUNES : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

Au même titre que leurs aînés du Conseil des sages, la jeunesse ondraise peut – depuis 2015 – porter ses idées par le biais du Conseil des jeunes. Il est composé de jeunes ondras de 11 à 17 ans et inclus depuis ce début de l'année 2021, également les enfants du CM2 de la commune. En lien avec le Conseil municipal et le service jeunesse, le Conseil des jeunes est ouvert à tous ceux qui le souhaitent et qui répondent aux conditions suivantes : être domicilié à Ondres et avoir entre 11 et 17 ans ou être scolarisé en CM2. Il est un lieu d'expression et d'écoute, d'apprentissage de la citoyenneté, d'action, de dialogue et d'échange avec les représentants politiques. La durée

du mandat de ses membres est de deux ans. Le rôle des membres du Conseil des jeunes ? Faire des propositions aux élus, entreprendre des actions, formuler des avis sur les projets communaux... Les missions du Conseil des jeunes portent essentiellement sur les thématiques : citoyenneté, environnement, loisirs. Depuis sa création, les membres ont notamment travaillé sur les dossiers du Parcours citoyen, fait des demandes au président du syndicat des transports urbains pour faire venir une ligne de bus Chronoplus à Ondres, organiser l'animation de la chasse aux œufs du dimanche de Pâques, proposer une soirée déguisée à la période d'Halloween,



participer à la célébration du centenaire de la fin de la 1<sup>re</sup> guerre mondiale. En encourageant la citoyenneté, l'écoute et le dialogue dès l'adolescence, Ondres veut puiser son dynamisme démocratique dans la fraîcheur et l'intelligence de sa jeunesse. Si vous souhaitez, vous ou votre enfant, obtenir plus d'informations sur le Conseil des jeunes, vous pouvez vous adresser à : Jérôme Gonin via l'email : [pj@ondres.fr](mailto:pj@ondres.fr) et à Prescillia Rafaël : [espacejeunes@ondres.fr](mailto:espacejeunes@ondres.fr) ■

## LES BOUCHONS D'AMOUR : UNE COLLECTE ÉCO-RESPONSABLE ET SOLIDAIRE AU CENTRE DE LOISIRS

Dans le cadre d'un projet handicap / handisport mené au Centre de loisirs, la boîte à bouchons a vu le jour afin de récolter un maximum de bouchons pour soutenir l'association « les Bouchons d'amour ». Cette association propose le ramassage et le recyclage des bouchons en plastique en faveur des personnes handicapées. La collecte est vendue à la tonne à la société CABKA. Le produit financier de la vente des bouchons sert intégralement à financer du matériel pour des personnes handicapées ainsi que, ponctuellement, des actions humanitaires en France et à l'étranger. Les bouchons sont, de leur côté, transformés en palettes en plastique ayant une durée de vie de 300 ans et recyclables à l'infini. Après deux ans de collecte, le Centre de loisirs a ainsi pu déposer une douzaine de gros sacs. La collecte continue ! Participez ! ■

## DES ACTIVITÉS SPORTIVES À LA PAUSE MÉRIDIENNE ET LES MERCREDIS MATIN !



Du côté du sport, des nouveautés sont à noter en ce début d'année ! En effet, désormais durant la pause méridienne à l'école élémentaire, Christophe du service municipal des sports propose des ateliers sportifs variés à destination des écoliers. De quoi intégrer le sport et le loisir dans leur quotidien !

En plus des activités en semaine scolaire à la pause méridienne, le service municipal des sports propose dorénavant un temps sportif le mercredi matin : les Sports & Co. Il s'agit d'activités sportives à destination des CM2 tous les mercredis matin de 9h30 à 11h30. Pour toutes informations, contactez le 06 71 92 07 81. Les inscriptions quant à elles se font par email à [sports@ondres.fr](mailto:sports@ondres.fr). ■

## LE LAEP : À ONDRES, LE LIEU DÉDIÉ À LA PARENTALITÉ !

À Ondres, connaissez-vous le LAEP : Lieu d'Accueil Enfants-Parents « À petits pas » ? ! Le LAEP est une structure nichée au sein de la Maison de la petite enfance de la commune. Il s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans, accompagnés d'un adulte appartenant à leur environnement familial, ainsi qu'aux parents en devenir. Il s'agit, pour rappel, d'un service gratuit et anonyme proposé par la Mairie d'Ondres ; qui est ouvert à tous sans exigence de résidence sur la commune.

Sur place, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, vous y retrouvez l'équipe du LAEP qui vous accueille et vous accompagne dans votre rôle de parents. Chaque jeudi matin de 9h à 11h (au lieu de 11h30 hors contexte covid), échanger avec d'autres parents et partager un temps avec votre enfant dans un environnement pensé pour lui.

Informations au 05 59 45 14 72 et à [laep@ondres.fr](mailto:laep@ondres.fr) ■



## DES MASQUES TRANSPARENTS POUR LE PERSONNEL DE LA CRÈCHE

Pour les tout jeunes enfants, il n'est plus à prouver qu'il est rassurant pour eux d'être entourés de visages connus... et donc de visages, tout simplement. Or, dans le contexte sanitaire que nous connaissons, les professionnelles de la Maison de la petite enfance travaillent bien entendu masquée. Une vraie problématique pour ce qui est du lien, de la réassurance, de la communication... plus largement de l'échange avec le petit enfant. Dans ce contexte, le personnel de la crèche a pu

se doter – grâce à une campagne nationale initiée par la CAF- de tous nouveaux masques transparents homologués qui permettent aux tout-petits de voir le visage de leurs encadrantes, le tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur.

Un vrai bonheur pour les équipes et les petits ! En prime, ce nouvel outil permet de nouveau de soutenir le projet de communication gestuelle associée à la parole porté par l'équipe depuis janvier 2020. ■

## LE GASCON EN PARTAGE

**Las plantas de nòste : l'enotèra, la saponaira, la sèga, l'èrba deus hics, e l'arrauja-cuu.**

*Abans-d'èiser : Aqueste còp, que vam consacrar la nòsta rubrica a conéisher mièlher las èrbas deu cantèr deu camin : l'enotèra o èrba deus ases, la saponaira, la sèga, l'èrba deus hics o la grana clareta, e l'arrauja-cuu o èrba de Sent-Cristau.*

Suu cantèr deu vielh Ador, quan l'aigat e sii passat, e que la vegetacion augi tornat aviar, que serà lo moment de profieitar de la simfonia de colors, deu vertadèr marcat a las flors, e de las aulors qui van dab eras. Dab la prima qui va lèu arribar, que va estar lo parat de deishar còrrer los uelhs e de s'esmiraglar. Que i a per començar la jauna enotera, o l'èrba deus asos. Que l'apèran tanben la bèra de nueit pr'amor qu'es-hloreish a boca de nuit justament. D'auts còps, que minjavan la soa arradic borida, qui's semblava aus salsefics dab un gost de cambajon humat, d'aquí lo son chafre de « cambajon de Sent-Antòni ».

Que's peleja lo parçan dab la mauva saponaira o èrba a sabon, ua planta glabra dab

camas de 40 a 80 cm de long. Las flors, simplas o doblas, que son leugerament perhumadas, e que son de color blanca o ròsa. Qu'es aisida de cotivar. Qu'a proprietats depurativas, dureticas e caçavèrmis. Que l'emplegan contra los raumatismes e la gota, e contra lo mau de còth e los mauvius. Los Romans que'n hicavan medish dens lo son banh per har aus estirats dab la prudèra. Que possa au ras de la sèga qui s'ac vòu tot chapar, au mesprètz de totas las convenenças, com ac hèn tots los envadidors. E puish, que i a tanben la grana clareta, aperada mei comunament l'èrba deus hics. Dab lo son aire de faussa salada, que suenha, dab lo son shuc jaune, la verrugas e los hics. Qu'a la senhada de las posoèras



qui se'n pòrtan la marca, ce m'an dit, suu son menton agut.

Que'vs harèi gràcia enfin de l'arrauja-cuu, aqueth papèr vegetau qui pòt ajudar las gents de's boishar las maishèras de darrèr en vos i hicar lo huec autan plan com lo pipèr d'Espeleta. Que l'aperavan tanben l'èrba de Sent-Cristau, e que podè servir tà har passar la caguèra... e tà har a las estòrças dab las esmorrugas, quan lo monde anavan mensh a la farmacia qu'adara e quan sabèn suenhà's dab çò qui avèn devath lo nas, o las mans...

Lo posoèr de servici,  
e non pas l'emposoaire :

Miquèu BARÍS ■

### LEXIC

abans-d'èiser (abans-d'ise) : avant-propos  
adara (adare) : maintenant  
Ador (Adou) : Adour  
agut (agut) : pointu  
aigat (aygat) : inondation  
aire (ert) : air  
aisit (aysit) : facile  
ajudar (ayuda) : aider  
anar (ana) : aller  
aperar (apeura) : appeler  
aqueste còp (aqueuste cop) : cette fois  
aqueth (aqueut) : ce  
aquí (là) : là  
arradic (arradic) : racine  
arrauja-cuu (arraouye-cu) : renouée persicaire  
au ras de (aou ras de) : près de  
arribar (arriba) : arriver  
ase (ase) : âne  
aulor (aoulou) : odeur  
autan com (aoutan coum) : autant que  
auts còps (aouts cops) : autrefois  
banh (bagn) : bain  
bèra (bère) : belle  
blanca (blanque) : blanche  
boca de nueit (bouque de nouveut) : tombée de la nuit, crépuscule  
boishar (boucha) : essuyer  
borir (bourir) : bouillir  
caçavèrmi (cassebèrmi) : vermifuge  
caguèra (caguère) : colique, chiasse  
cama (came) : jambe, tige  
cambajon (cambadyoun) : jambon  
camin (camin) : chemin  
cantèr (cantè) : bord  
chafre (chafre) : surnom  
chapar (tyapa) : bouffer  
clareta (clareute) : chélidoine  
color (coulou) : couleur  
començar (coumeunça) : commencer  
comunament (coumunaoumeun) : communément  
conéisher (couneuche) : connaître  
consacrar (counsacra) : consacrer  
contra (countre) : contre  
convenença (coumeuneunça) : convenance  
còrrer (courre) : courir  
cotivar (coutioua) : cultiver  
dab (dab) : avec  
deishar (deucha) : laisser

dens (deuns) : dans  
depuratiu (dépuratiou) : dépuratif  
devath (debat) : sous  
diuretica (diurétique) : diurétique  
dobra (double) : double  
emplegar (eumpleuga) : employer  
enotèra (eunoutère) : onagre  
emposoaire (eumpousouayre) : empoisonneur  
envadidor (eumbadidou) : envahisseur  
eras (eres) : elles  
èrba (èrbe) : herbe  
èrba deus ases (èrbe dous ases) : onagre  
èrba deus hics (èrbe dous hics) : chélidoine  
es-hlorir (euslouri) : fleurir  
esmiraglar (eusmiragla) : émerveiller  
esmorrugas (eusmorrugues) : hémorroïdes  
Espeleta (Espelette) : Espelette  
estar (eusta) : être  
farmacia (farmacie) : pharmacie  
flor (flou) : fleur  
gents (yeuns) : gens  
glabra (glabre) : glabre  
gost (goust) : goût  
gota (goutte) : goutte  
gracia (graci) : grâce  
gran (gran) : grand  
har a las estòrças (ha a las eustorces) : lutter  
har aus estirats (ha aous eustirats) : lutter  
hic (hic) : verrue  
hicar (hica) : mettre  
huec (houeou) : feu  
humat (humat) : fumé  
jauna (yaoune) : jaune  
lèu (lèou) : bientôt  
leugerament (leuouyèremeun) : légèrement  
maishèra (machèra) : joue  
maishèras de darrèr (machères de darrè) : fesses  
man (man) : main  
marca (marque) : marque  
marcat (marcat) : marché  
mau de còth (maou de cot) : mal à la gorge  
mauva (maoube) : mauve  
mauviu (maoubiu) : aphte  
medish (meudich) : même  
mensch (meunch) : moins  
menton (meuntoun) : menton  
mesprètz (meusprètz) : mépris  
mièlher (mieuille) : mieux  
minjar (mindya) : manger  
moment (moumeun) : moment  
nas (nas) : nez

nòste (noste) : chez nous  
nueit (nouveut) : nuit  
papèr (papè) : papier  
parat (parat) : occasion  
parçan (parsan) : région  
passar (passa) : passer  
pelejar (peuleuya) : disputer  
perhumat (puerhumat) : parfumé  
pipèr (pipèr) : piment  
planta (plante) : plante  
poder (poudeu) : pouvoir  
portar (pourta) : porter  
posoèra (pousouère) : sorcière  
possar (poussa) : pousser  
pr'amor (pramou) : parce que  
prima (prime) : printemps  
profieitar (proufièyta) : profiter  
proprietat (prouprietat) : propriété  
prudèra (prudère) : dérangeaison  
puish (puch) : puis  
quan (couan) : lorsque  
que vam (que bam) : nous allons  
raumatisma (raoumatisme) : rhumatisme  
Roman (Rouman) : Romain  
ròsa (rose) : rose  
rubrica (rubrique) : rubrique  
saber (sabe) : savoir  
sabon (saboun) : savon  
salada (salade) : salade  
salsefic (salsefic) : salsifi  
saponaira (sapounayre) : saponaire  
sèga (sègue) : ronce  
semblar (seumbla) : sembler  
senhada (seugnade) : bénédiction  
Sent-Cristau (Seun-Cristaou) : Saint-Christophe  
Servir (seurbj) : servir  
shuc (chuc) : jus  
simfonia (simfounie) : symphonie  
simpla (simple) : simple  
suenhar (soueugna) : soigner  
suu (sou) : sur le  
tanben (tabeuy) : aussi  
tornar aviar (tourna abia) : repousser  
uelh (oueul) : œil  
vegetacion (begetacioun) : végétation  
vegetau (beueyutaou) : végétal  
verruca (beurrugue) : verrue  
vertadèr (beurtadè) : véritable  
vielh (bieuil) : vieil

# NOËL 2020 : UN PEU DE MAGIE TOUT DE MÊME...

Les services municipaux vous avaient concocté une jolie programmation pour ce Noël 2020, intégrant ateliers variés, spectacles, déambulations, marché et petit village de Noël... Les restrictions dues au contexte sanitaire en auront décidé autrement ! En lieu et place de ces animations, c'est vers le numérique que la collectivité a dû se retrouver pour proposer différents temps festifs afin d'entretenir, tout de même, la magie de Noël dans ce contexte où, justement, la féerie manque et fait résolument du bien ! Ainsi, les enfants qui le souhaitaient ont pu s'entretenir avec le Père Noël (en personne !)

via des temps de discussion en vidéo. Un concours de décoration de Noël a été lancé, et puis la place Richard Feuillet a tout de même accueilli durant un mois un espace Noël étoffé, faute de pouvoir mettre en place le village prévu. Enfin, nous avons pu tenir en partenariat avec le COS un marché de Noël sur deux jours les 19 et 20 décembre derniers qui ont permis aux participants de finaliser leurs emplettes de Noël ! Un peu de magie donc, pour une édition particulière, après laquelle nous espérons pouvoir mener, à Noël 2021, des festivités dignes de ce nom ! ■



## UNE « NUIT DE LA LECTURE » EN NUMÉRIQUE



Les temps sont résolument durs pour la culture, à Ondres comme ailleurs... Comme de nombreux événements depuis mars 2020, la Nuit de la lecture n'aura pas échappé à

la série des modifications de programme du fait du contexte sanitaire et des règles qui en résultent ! En effet, initialement, les ludo-bibliothécaires d'Ondres vous avaient concocté un joli programme qui devait se tenir le samedi 23 janvier entre spectacle de kamishibai (petit théâtre japonais) et d'une soirée contes et soupes du monde ! Le tout autour du thème : « Relire le monde ! ». Mais, règles sanitaires obligent, ce programme s'est converti en numérique. Une solution qui permet de mener, tout de même des projets, mais qui malheureusement n'est de fait pas accessible à tous. En ligne, les usagers du net, ont ainsi pu retrouver du 21 au 25 janvier : un jeu d'indices où vous étiez invités à trouver les pays et les

arts (avec des chèques-lire à remporter à la clé !); une sélection de contenus numériques tels que des contes du monde entier, des quiz de culture « Autour du monde », de la poésie ou encore des voyages virtuels ; et puis une bibliographie et webographie thématique pour faire le tour en monde en lectures et découvertes ! Cette bibliographie et webographie est toujours accessible en ligne sur le site internet de la commune. Une belle édition en numérique donc, en espérant pouvoir – en 2022- accueillir tous les participants !

Pour rappel, la Nuit de la lecture a été créée en 2017 par le ministère de la Culture pour célébrer le plaisir de lire et démocratiser l'accès à la lecture. ■

## QUE VOUS RÉSERVE « REGARDS DE FEMMES » ?

À l'heure où nous mettons sous presse, nous ne savons pas – encore – quelles seront les prochaines règles nationales annoncées par le gouvernement : une continuité pour le couvre-feu, un confinement... Ainsi, les équipes culturelles et événementielles de la commune préparent actuellement un rendez-vous de découvertes pour « Regards de femmes » le week-end du 6 mars prochain à la salle Capranie, week-end qui sera réadapté (report, support numérique...) en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Le thème choisi : « fille VS garçon ». Pour rappel, Regards de femmes est une manifestation annuelle de sensibilisation autour des droits des femmes. En 2021, auront lieu (si autorisés) des expositions, un concert, des projections de courts-métrages et des présentations suivies d'échanges avec des associations (CIDFF, Ligue des droits de l'Homme). Outre ce week-end, un travail de fonds sera mené durant un semestre au sein de la ludo-bibliothèque, ainsi que par les services enfance et jeunesse de la ville. Plus d'informations bientôt sur [ondres.fr](http://ondres.fr) et la page Facebook officielle de la ville. ■

## FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

La mairie d'Ondres souhaite plein de bonheur aux nouveaux mariés.

**Aurélié LORDMAN  
et José Miguel LOPES OLIVEIRA**  
se sont mariés le 15/06/2019

**Audrey Pascale AVERSENG  
et Hervé BOUDEUSSEL**  
se sont mariés le 22/06/2019

**Valérie BIAROTTE  
et Laurent Guy RAVASCO**  
se sont mariés le 6/07/2019

**Pauline CORRIHONS et Nicolas DUVERT**  
se sont mariés le 3/08/2019

**Alexa Natacha DYDUCH  
et Matthieu DIBON**  
se sont mariés le 10/08/2019

**Noëlla REMY et Ludovic Stéphane DUPIT**  
se sont mariés le 16/08/2019

**Mélissa Marie HARANGER  
et Grégory CORDOBA**  
se sont mariés le 17/08/2019

**Priscille VRECH et Julien CHAPEL**  
se sont mariés le 7/09/2019

**Marina PEREIRA et Thomas POURTAU**  
se sont mariés le 13/09/2019

**Pauline Marie Solange BOULANGER et  
Emmanuel Marc-André Antoine PAUGAM**  
se sont mariés le 21/09/2019

**Jacqueline, Gabrielle SANCHEZ  
et François, Marie FOSSATS**  
se sont mariés le 23/11/2019

**Mayala Jenny COUVAL et Jean Michel**  
se sont mariés le 14/12/2019

**Laure-Eva, Marie ETCHEVERRY  
et Edouard, Olivier, Emmanuel,  
René, Georges, Louis DEBÈS**  
se sont mariés le 22/02/2020

**Cécile, Véronique SUSINI  
et Mikaël Victor Jean FAUCHEUX**  
se sont mariés le 30/05/2020

**Megane Salomé Sophie Myriam RIVIERE  
et Mathieu Christian Henri DELABY**  
se sont mariés le 13/06/2020

**Nathalie, Reine, Louise RIOCHE  
et Frédéric Emmanuel AMESTOY**  
se sont mariés le 4/07/2020

**Anne-Laure HOURCADE  
et Duy Anh Christophe TRINH**  
se sont mariés le 11/07/2020

**Kelly ARNAUD  
et Guillaume Julien William AGARD**  
se sont mariés le 1<sup>er</sup>/08/2020

**Natalia KEPA et Clément PEYRELONGUE**  
se sont mariés le 15/08/2020

**Maryse POURTAU  
et Marc Georges Emile LAPIÉ**  
se sont mariés le 5/09/2020

**Carole DHAUSSY  
et Sébastien Christian CLADÈRES**  
se sont mariés le 12/09/2020

**Gwenola Nathalie GIEY  
et Sébastien Jérôme DORVAL**  
se sont mariés le 20/10/2020

**Julita HERNANDEZ et  
Dominique Bernard Michel PARTARRIEU**  
se sont mariés le 28/12/2020

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères condoléances aux familles.

**Yves, Denis BURDET**  
nous a quittés le 14/06/2019

**Eugenie Gisèle SOLHONNE  
(épouse DUCASSE)**  
nous a quittés le 2/08/2019

**Andrée, Christiane, Hélène ROUSSEL  
(veuve LEGRAND)**  
nous a quittés le 11/08/2019

**Jean LESCA**  
nous a quittés le 17/08/2019

**Jacques, Léon DÉCHAMPS**  
nous a quittés le 22/08/2019

**Marc, Raymond SYLLEBRANQUE**  
nous a quittés le 25/08/2019

**Marie BAUDONNE (épouse DUBOIS)**  
nous a quittés le 5/09/2019

**Jocelyne, Marie, Claudine HAMON  
(épouse GRESSEFF)**  
nous a quittés le 18/09/2019

**José NEDJAR**  
nous a quittés le 23/09/2019

**Giselle, Emilienne BERGET (veuve MILLET)**  
nous a quittés le 4/10/2019

**Marie, Thérèse, Andrée BAJAC SACAZE  
MASOUNAVE (veuve CHASLONS)**  
nous a quittés le 14/11/2019

**André, Pierre NOGUÈS**  
nous a quittés le 20/11/2019

**Colette, Lucienne GUERRIAU  
(épouse SAINT-MARTIN)**  
nous a quittés le 5/12/2019

**Jacques Lucien Henri LAGARDE**  
nous a quittés le 17/12/2019

**Daniel François Gérard Marie POMMERAIS**  
nous a quittés le 20/12/2019

**Jacques, Claude DALES**  
nous a quittés le 11/12/2019

**Patricia, Marguerite, Annie MOUGIN  
(veuve LARTIGAU)**  
nous a quittés le 1<sup>er</sup>/01/2020

**Gilbert, Gabriel, Henri ROUX**  
nous a quittés le 23/01/2020

**Yannick MOUSCARDES**  
nous a quittés le 28/02/2020

**André GRESSEFF**  
nous a quittés le 7/03/2020

**Monique, Marie-Thérèse PRIETO**  
nous a quittés le 2/04/2020

**Marcel Eugène DEHENNE**  
nous a quittés le 27/04/2020

**Colette Zohra HACHI épouse DILLY**  
nous a quittés le 30/04/2020

**Christian LABARTHE**  
nous a quittés le 26/05/2020

**Stéphanie MARQUIS-LASMARRIGUES**  
nous a quittés le 10/06/2020

**Augustine, Micheline DUBERTRAND  
(veuve ABART)**  
nous a quittés le 12/06/2020

**Claude, René LHERMIE**  
nous a quittés le 25/06/2020

**Nicole, Andréa, Marinette YVES  
(épouse LHERMIE)**  
nous a quittés le 25/06/2020

**Marguerite, Pierrette FOURQUET  
(veuve CLAVIÈRES)**  
nous a quittés le 6/07/2020

**Georges Emile Jules RICHE**  
nous a quittés le 22/07/2020

**Michel SAINT-MARTIN**  
nous a quittés le 26/07/2020

**André, Auguste, Arthur DOU**  
nous a quittés le 3/08/2020

**Maurice LACLAU**  
nous a quittés le 18/08/2020

**Christian Elie LEVEL**  
nous a quittés le 14/09/2020

**Sonia NASRI**  
nous a quittés le 14/09/2020

**Nadine, Anne-Marie CANDEHORE**  
nous a quittés le 15/09/2020

**Philippe, Lucien, Robert NARTZ**  
nous a quittés le 17/09/2020

**Mathieu Jean Elie CHAUDET**  
nous a quittés le 28/10/2020

**Dominica HIRIGARAY (veuve DICHARRY)**  
nous a quittés le 28/10/2020

**Bernard, Jean, Fernand DUFOURG**  
nous a quittés le 3/11/2020

**Michel François Théophile CHARRUAUD**  
nous a quittés le 6/11/2020

**Kévin Pierre Alain MAILHARRO**  
nous a quittés le 24/11/2020

**Monique DUCASSOU (veuve DUBOY)**  
nous a quittés le 26/11/2020

**Maurice, François DUCASSE**  
nous a quittés le 5/12/2020

**Yvette Emilienne Jeanne DÉVÉ**  
nous a quittés le 6/12/2020

**Georges, Emile CARRIÉ**  
nous a quittés le 8/12/2020

**Jeanne, Antoinette BERTHONDE (épouse DUFAU)**  
nous a quittés le 13/12/2020

## BIENVENUE AUX BÉBÉS

La mairie d'Ondres adresse ses sincères félicitations aux nouveaux parents.

**Léane, Christine, Marie ROLOS**  
est née le 31/05/2019

**Logan, Jean LEJOLIVET**  
est né le 5/06/2019

**Alaïa RIBET** est née le 7/06/2019

**Milan, Antonio, Jacky MENDES**  
est né le 13/06/2019

**Maëlle, Marie BIANCHI**  
est née le 16/06/2019

**Iban DESBANS EVERITT**  
est né le 14/06/2019

**Anaïs, Elisa, Marie BUISSON**  
est née le 17/06/2019

**Tristan, Ander BONNE**  
est né le 27/07/2019

**Rose, Lilou CRISTEL DUMOULIN**  
est née le 27/07/2019

**Eliot FAURE** est né le 2/08/2019

**Charlie, Naïa, Rose BARTHÉLÉMY**  
est née le 18/08/2019

**Gabin, Thomas MABILLET**  
est né le 21/08/2019

**Pierre, Benoît, Richard LAGE**  
est né le 30/08/2019

**Noélie FONTEYRAUD ESPIAU**  
est née le 2/09/2019

**Maia, Louise NOWAK DIRIBARNE**  
est née le 7/09/2019

**Tahis DOS SANTOS**  
est née le 13/09/2019

**Romeo, Frederic JATTEAU**  
est né le 20/09/2019

**Julia, Rosalia MAILHES**  
est née le 1<sup>er</sup>/10/2019

**Louise, Marie TEISSERENC**  
est né le 18/10/2019

**Tess AUGIRON TROUNDAY**  
est née le 21/10/2019

**Gaston, Alain, André GAUVRIT WILLOT**  
est né le 29/10/2019

**Thiago DOSPITAL**  
est né le 14/11/2019

**Lucas, Pascal, Mickaël LEPRINCE**  
est né le 18/11/2019

**Arthur, Jean-Victor, Olivier CLADÈRES**  
est né le 21/11/2019

**Sasha, Maxime GRILLET**  
est né le 26/11/2019

**Mathis, Jules URRUTIBEHETY**  
est né le 2/12/2019

**Antoine LANGLADE** est né le 19/12/2019

**Caleb, Florian CASTRO LEVIEL**  
est né le 18/01/2020

**Liem PADRELA** est né le 18/02/2020

**Lola FRANCHOMME**  
est née le 24/02/2020

**Jade, Marie TELLA** est née le 15/03/2020

**Tiago VILARINHO TEIXEIRA**  
est né le 18/03/2020

**Luna DARRIGADE** est née le 24/03/2020

**Timothée VOISIN** est née le 7/04/2020

**Rosa GONÇALVES** est née le 8/04/2020

**Rose, Marie, Marjorie NAVAILLES IRUS**  
est née le 26/04/2020

**Naya FONSECA RÉCHOU**  
est née le 27/04/2020

**Imany, Sophya DAURIAT**  
est née le 15/05/2020

**Kémi, Nanga, Zéli LUKENGU SOKOMBE**  
est née le 19/05/2020

**Timéo, Michel, Claude, Ali DIAB**  
est né le 30/05/2020

**Agathe GOURDON** est née le 9/06/2020

**Leo, Victor, Ulysse SAUTIER**  
est né le 24/06/2020

**Soan LABADIE** est né le 29/06/2020

**Emma, Iris BAUDONNE**  
est née le 30/06/2020

**Justin, Bernard, Brice, Christian, Pierre-Albert DEBÈS**  
est né le 11/07/2020

**Nolan BÉDOUIN AFONSO**  
est né le 12/07/2020

**Aurore, Marie-Charlotte ARMENTIA**  
est née le 30/07/2020

**Antoine, Clément CAZAUZ**  
est né le 1<sup>er</sup>/08/2020

**Cassiopée, Déva, Carla TORCHIO CLAMAGIRAND**  
est née le 4/08/2020

**Kiara, Michele, Elizabeth PIARRESTEGUY**  
est née le 18/08/2020

**Daniel, Filipe TAVARES**  
est né le 26/08/2020

**Martin, André CORREIA**  
est né le 29/08/2020

**Alice NOËL THIOLLIER**  
est née le 4/09/2020

**Lilian, Paul, Yan, Georges JEANSON**  
est né le 5/09/2020

**Enea, Joyce DEBUSSY**  
est née le 16/09/2020

**Léo, Michel, Jean GUILLEMOT**  
est né le 21/09/2020

**Tom, Gaizka GIRBON**  
est né le 15/10/2020

**Léo POINTU** est né le 15/10/2020

**Tom, Michel, Clément GAPP**  
est né le 17/10/2020

**Jade, Marie, Jacqueline BERGERET**  
est née le 22/10/2020

**Romy DESTREBATS**  
est née le 8/11/2020

**Luna RODRIGUES** est née le 15/11/2020

**Hugo, Claude LAMURE**  
est né le 24/11/2020

**Tiago, Franck, Philippe BIDOYEN**  
est né le 12/12/2020

**Lou, Swan BILLOT** est né le 14/12/2020

**Angus, Jean, Victor CORRIGOU**  
est né le 16/12/2020

**Luna, Céleste, Maria GUILLON MÉRET**  
est née le 17/12/2020

**Lola CAULES** est née le 24/12/2020

## DANCE NO LIMIT : EN ATTENDANT LA REPRISE...

Comme toutes les associations locales, Dance No Limite attend – non sans impatience – de pouvoir reprendre ses activités et de pouvoir rouvrir ses cours aux adhérents. En attendant donc cette reprise et des figures telles que celles en photo, c'est entrainement à la maison, à distance, afin de revenir en forme et « boostées » !

Christelle Benoit ■



## FEPO : LE MOT DU PRÉSIDENT



L'activité est toujours à l'arrêt pour la grande majorité des sections. Seules, quelques-unes fonctionnent grâce aux moyens vidéo mis en œuvre par les divers animateurs. C'est le cas pour l'informatique, le théâtre, le stretching, le yoga ou encore la gym Pilates.

Côté plein air, les dispositions sanitaires mises en place laissent un peu plus de liberté aux sections marche et randonnée qui tentent de redémarrer en intégrant les règles sanitaires. Les plus vernis étant les cyclos qui ont toujours pu adapter leur pratique, sauf

pendant les confinements, pour "montrer le maillot" sur les routes de la région.

Un petit coin de ciel bleu est apparu récemment, autorisant l'accès à Capranie aux ados du théâtre, mais déjà le nuage d'un nouveau confinement pointe à l'horizon et l'éclaircie pourrait être de courte durée. L'Assemblée générale, deux fois prévue puis reportée suite aux restrictions gouvernementales, devrait finalement avoir lieu le 4 février en visioconférence, l'ordonnance du 2 décembre 2020 le permettant.

La période transitoire née de la démission de Claude Mussat prendra fin. Les sept nouvelles candidatures au CA pourront être validées à cette occasion pour permettre le renforcement de l'équipe actuelle et envisager un avenir serein. Mais cet avenir est aussi dépendant d'un certain virus.

Le Président

A.R. MAUBOURGUET ■

## LES ÉCHOS D'ECLAT

*« Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose : rien n'est plus commun que ce nom, rien n'est plus rare que la chose... »*

(Avec l'aide des Pensées de Socrate)

Juste une petite pensée ce mois-ci pour parler un peu plus des chanteurs d'ECLAT, et plus particulièrement du Chœur d'hommes. Nous pouvons en parler encore un peu cette semaine, car à l'heure actuelle, « rien n'est plus rare » que les projets envisagés. Le chœur d'hommes « ESKAY » est toujours à la veille de prendre ses premières répétitions. Le chœur a travaillé pendant



quelques années avec Élisabeth, puis Jeff nous a quittés pour un lointain déménagement... Mais son successeur est déjà prêt à nous encadrer : Thomas, professionnel, chanteur et musicien...

Notre chœur compte, cette année encore, sur une trentaine de membres, généralement à trois voix, parfois à quatre, en fonction des besoins. Le chœur Eskay participe aux autres activités festives de l'association, et apporte souvent sa spécificité. Les échanges entre ESKAY et les associations voisines se terminent bien sûr en chansons, les concerts (toujours gratuits) se tiennent le plus souvent salle Capranie, parfois dans l'église de Ondres.

Michel Darriet ■

## L'AGENDA MARS ET AVRIL 2021\*

### MARS

**Samedi 6 mars**

#### Regards de femmes

Salle Capranie (voir article dans ce magazine page 21)

### AVRIL

**Vendredi 9 avril**

#### Jazz'n Tapas

Salle Capranie

**Vendredi 16 au dimanche 18 avril**

#### Exposition de l'artiste Craven

Salle Capranie

**Samedi 24 avril**

#### Local Jam'

Salle Capranie

\* Toutes les manifestations de ce début d'année se tiendront en regard de l'évolution de la situation sanitaire et des autorisations associées.

## UNE NÉCESSAIRE ADAPTA-TION DES RENDEZ-VOUS AU CONTEXTE SANITAIRE



Du côté de l'événementiel et de la culture, à Ondres comme ailleurs, l'année 2020 aura été particulière à plus d'un titre et aura vu tous les lieux de culture annuler ou reporter peu à peu leur programmation au gré des annonces et restrictions des règles sanitaires en vigueur. Concerts et spectacles en tous genres, festivals et autres rendez-vous conviviaux ou festifs ont dû subir partout en France et dans le monde des annulations en série, parfois même lorsqu'ils étaient pensés et conçus en adéquation avec les protocoles « du moment », des protocoles qui n'ont eu de cesse de changer depuis maintenant presque une année. Période difficile pour la culture !

Pour autant, les équipes culturelles et événementielles de la commune se démènent (et espèrent !) pouvoir organiser à nouveau de nombreux rendez-vous en 2021 ! Si ce début d'année n'apporte, pour l'heure, pas de réelles réjouissances en la matière, élus comme agents espèrent un retour à

la normale, ou presque, pour la culture et les rendez-vous festifs – dans le respect des règles sanitaires- avec le printemps ! Ainsi, pour information, cette année nous espérons vous revoir lors des rendez-vous suivants (dans la mesure des autorisations qui nous seront données) :

- Fête de la nature
- Semaine du théâtre
- Fête de l'enfance
- Fêtes d'Ondres
- Casetas
- Fête de la dune
- Forum des associations
- Itinéraires
- Le Noël de la ville
- Et aussi quelques nouveautés :
- Equi'Festival
- Local'Jam
- Festival jeunesse

Pour suivre au plus près l'agenda de la ville, rendez-vous sur la page d'accueil de son nouveau site internet : [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr). ■



## INFO CONSO DE LA CSF : LA VIGNETTE CRIT'AIR ET LES ZONES DE CIRCULATION

Cette vignette obligatoire dans de nombreuses villes françaises est un autocollant sécurisé, à coller sur le véhicule, qui indique sa classe environnement en fonction de ses émissions de polluants atmosphériques. Cet autocollant (certificat qualité de l'air) est obligatoire pour circuler dans les zones à circulation restreinte instaurées par certaines collectivités ou pour circuler lorsque le préfet instaure la circulation différenciée lors d'épisodes de pollution.

**Il existe six classes de certificats :**

- **Crit'Air 1 (violet)** : pour véhicules hybrides ou à essence à partir de 2011.
- **Crit'Air 2 (jaune)** : pour véhicules essence de 2006 à 2010 ou diesel à partir de 2011.
- **Crit'Air 3 (orange)** : pour véhicules essence mises en circulation entre 1997 et 2005 et diesel de 2006 à 2010.

- **Crit'Air 4 (bordeaux)** : pour véhicules diesel de 2001 à 2005.
- **Crit'Air 5 (gris)** : pour véhicules de 1997 à 2000.
- Et pour finir, les véhicules immatriculés avant 1997 ne peuvent prétendre à aucune vignette.

Se déplacer dans une zone à faibles émissions mobilité avec un véhicule non autorisé ou sans vignette Crit'Air est sanctionné par une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros (en général amende forfaitaire de 68 euros). La vignette coûte 3,67 euros

et peut se commander sur internet (site : [certificat-air.gouv.fr](http://certificat-air.gouv.fr)) ou par courrier. Toutes les grandes villes sont concernées et d'ici 2025 toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants le seront aussi. La CSF est bien sûr à votre disposition pour tout complément d'information ou pour vous aider (place Richard Feuillet ou par téléphone 05 59 45 25 92).

Les permanences ont repris (avec masque et uniquement sur rdv) le lundi de 15h30 à 17h (car couvre-feu) et les mercredis et vendredis de 9h à 12h. ■



## MOUSTIQUE TIGRE : COMMENT S'EN PRÉMUNIR !

Le moustique tigre est présent dans plusieurs départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Il fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et zika. Actuellement, il n'y a pas d'épidémie de ces maladies en France métropolitaine mais, pour lutter contre ce risque, quelques gestes simples sont à adopter.

**Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger**

- Coupez l'eau aux moustiques ! Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir. PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES ! Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur.

- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;
- Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage

**Participez à la surveillance du moustique tigre**

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre. Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit ! (environ 5 mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises !)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir !)
- Sa piqûre est douloureuse.

Pour contribuer à circonscrire et limiter sa présence, signalez-le sur le portail [www.signalement-moustique.fr](http://www.signalement-moustique.fr) ■



## UN PROBLÈME DE RÉSEAUX (EAU, ÉLECTRICITÉ...) SUR LA VOIE PUBLIQUE : QUE FAIRE ?

Il peut arriver que, non loin de votre domicile ou bien plus largement à l'échelle de la commune, vous constatiez un problème de réseaux (eau, électricité, téléphonie) : par exemple, un poteau altéré, un fil suspendu suite à des aléas climatiques, un refoulement d'eau, etc.

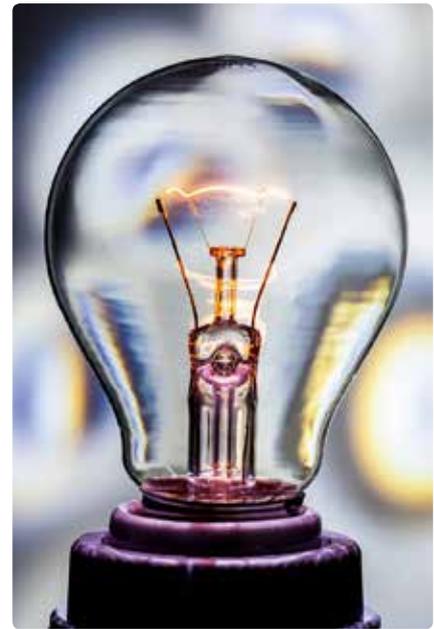
Que faire dans cette situation ?

Deux choix se présentent à l'utilisateur :

- Soit appeler la mairie qui relatera aux services techniques municipaux qui, à leur tour, relayeront l'information aux entités concernées (Enedis pour l'électricité, le

Sydec pour l'eau ou Orange pour la téléphonie) car ce sont ces trois structures qui interviennent sur le terrain. La mairie n'est qu'un relais d'information sans prise aucune sur le calendrier d'intervention.

- Soit appeler directement le propriétaire du réseau pour l'informer du dysfonctionnement à réparer.
  - Sydec : via le [sydec40.fr](http://sydec40.fr) ou au 05 59 64 47 50 (numéro du Sydec Tarnos)
  - Enedis : via le site [enedis.fr](http://enedis.fr) ou au 09 72 72 23 45 (Mont de Marsan)
  - Orange : via le site [dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home](http://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home) ■



## COVID-19 : INFORMATIONS VACCINATION

L'AMF (Association des Maires de France) informe que des centres de vaccination ont ouvert sur l'ensemble du territoire français.

Qui peut se faire vacciner ?

Pour l'heure, sont éligibles au vaccin : les personnes âgées de plus de 75 ans, les professionnels de santé de plus de 50 ans ainsi que les pompiers et aides à domicile de plus de 50 ans ou atteints de comorbidités.

La deuxième phase de la vaccination concernera les personnes âgées de 65 à 74 ans et la troisième phase l'ensemble de la population ayant plus de 18 ans. Retrouvez la liste actualisée des centres de vaccination en ligne sur le site [ondres.fr](http://ondres.fr).

Comment prendre rendez-vous ?

- En ligne : via trois prestataires retenus pour assurer la prise de rendez-vous

en ligne et le rappel des patients pour l'injection de la seconde dose. A savoir :

- Doctolib
- Keldoc
- Maïia
- Via la plateforme nationale : en contactant le 0800 009 110 (ouvert de 6h à 22h). ■





# Laisse parler ton coeur



En novembre 2020, nous communiquons sur l'initiative « Laisse parler ton coeur » qui proposait de déposer des jouets dans les déchetteries du SITCOM. Grâce aux participants, ce sont **28600 litres de jouets** qui ont été collectés soit **plus d'une centaine de hottes pour le Père-Noël !** Bravo !

Pour en savoir plus : [www.sitcom40.fr](http://www.sitcom40.fr) ou [www.laisseparlertoncoeur.org](http://www.laisseparlertoncoeur.org)